

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°15/AVRIL/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 8 AVRIL 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
2 avril 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie le :
10 avril 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille quinze le huit avril
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Hubert GILLES -
Michèle MILHAU - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE -
Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Camille BOMART - Didier FONTAINE - Jocelyne
DALELE - Jean Marc VISNELDA - Marie Claire DAMOUR - Christophe DAMBREVILLE -
Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Christel VIRAPIN - Fred JULENON - Daniel FONTAINE
- Simone CASAS - Benoît CANTE - Eve LECHAT - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Marie
Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT (affaires n°01 à 20) - Anne Flore DEVEAUX
- Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Jocelyn DE LAVERGNE - Jean François
DELIRON - Philippe ROBERT (affaires n°21 et QD N°01)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Denise FLACONEL (procuration à Jean Christophe ESPERANCE) - Sophie VAYABOURY
(procuration à Jacqueline LAURET) - Marie Line TARTROU (procuration à Camille
BOMART) - Laurent BRENNUS (procuration à Thérèse RICA)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. Mme Jacqueline LAURET ayant
obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a déclaré
accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a
déclaré la séance ouverte.

.....

AFFAIRE N°15 : VOTE DU BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C. – EXERCICE 2015

Dans sa séance du 18 février 2015, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires afin d'élaborer le budget primitif 2015.

Le budget primitif proposé pour l'année 2015 pour le budget annexe du S.P.A.N.C. s'élève à 111 751.59 €, soit une augmentation de 78 % par rapport au Budget Primitif 2014.

Il est à noter que le BP 2015, *joint en annexe de la note de synthèse*, est établi avec la reprise anticipée du résultat de l'exercice précédent.

| Evolution 2014 / 2015 | BP 2014 | BP 2015 |
|------------------------------|----------------|---------------------|
| Section d'exploitation | 25 000.00 € | 111 751.59 € |
| TOTAL | 25 000.00 € | 111 751.59 € |

I. LA SECTION D'EXPLOITATION 2015

1) Les produits d'exploitation

En ce qui concerne les produits d'exploitation, le montant prévu devrait atteindre la somme de 20 000 € pour les nouvelles constructions.

Ensuite, la reprise anticipée du résultat 2014 est inscrite à hauteur de 91 751.59 €.

La répartition, par chapitre, des produits d'exploitation est la suivante :

| PRODUITS D'EXPLOITATION 2015 | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------|
| Chap | Libellé | BP 2015 |
| 70 | Ventes et prestations | 20 000,00 € |
| 002 | Résultat d'exploitation reporté | 91 751.59 € |
| TOTAL | | 111 751.59 € |

2) Les charges d'exploitation

La section d'exploitation enregistre dorénavant les dépenses liées au personnel affecté au service, celle-ci fait suite à une remarque de la Chambre Régionale des Comptes, où il est apparu la nécessité d'inscrire cette dépense pour charges de personnel pour un montant prévisionnel de 35 000 €.

Une enveloppe de 56 000 € est prévue pour la programmation d'une prestation concernant la problématique du contrôle des fosses existantes.

La répartition, par chapitre, des charges d'exploitation est la suivante :

| CHARGES D'EXPLOITATION 2015 | | |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| Chap | Libellé | BP 2015 |
| 011 | Charges à caractère général | 76 751.59 € |
| 012 | Charges de personnel | 35 000,00 € |
| TOTAL | | 111 751.59 € |

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

Ce budget ne comporte pas de section d'investissement

La commission Affaires Générales réunie en date du 30 mars 2015 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,

Abstentions :

1. Marie Andrée LACROIX FAVEUR
2. Philippe ROBERT
3. Anne Flore DEVEAUX

- approuve le vote, section par section et chapitre par chapitre, du Budget Primitif 2015 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif ;
- autorise Madame le Maire à effectuer les dépenses et à recouvrer les recettes inscrites sur le document budgétaire ;
- autorise Madame le Maire, ou en son absence l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE



Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20150408-15AVRIL2015-DE
Date de télétransmission : 27/04/2015
Date de réception préfecture : 27/04/2015